



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24079381***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 MAI 2024DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0726 777 943**

Nom

(en entier) : **Change-Credal Social Innovation Fund**(en abrégé) : **Change**Forme légale : **SC**Adresse complète du siège : **Avenue de Cîteaux 114 à 1348 Louvain-La-Neuve****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du réviseur**

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 mai 2023 :

Le conseil d'administration propose le renouvellement du mandat du cabinet Mazars pour une durée de 3 ans pour un montant d'honoraire de 4.500€ par an. Le mandat se termine lors de cette assemblée générale.

L'assemblée générale décide de nommer comme commissaire, Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL (B00021) pour un terme de 3 ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de l'exercice 2025. Mazars Réviseurs d'Entreprise SRL a désigné comme représentant permanent dans cette mission Madame Elisabeth Limbioul, Réviseur d'Entreprises (A02629). Les honoraires annuels du mandat sont fixés à 4.500 EUR, hors TVA, contribution CSR et frais administratifs exposés pour compte de la société. Les honoraires sont indexés annuellement et payables par quarts trimestriels.

Pour extrait conforme,

Sebastien Fosseur

Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).